

Déclaration du Comité sur la grossesse et les maladies non transmissibles : Initiative « Grossesse, obésité et nutrition »

Le Comité de la FIGO sur la grossesse et les maladies non transmissibles présente sa déclaration sur l'Initiative « Grossesse, obésité et nutrition »

Le défi :

Tous les ans, les maladies non transmissibles (MNT), à savoir les maladies cardiovasculaires et les maladies pulmonaires, le diabète et certaines formes de cancer, représentent plus de 70 % des décès dans le monde et leurs conséquences économiques et sociales sont considérables. Le risque de MNT peut être transmis d'une génération à l'autre, même s'il n'est pas suffisamment reconnu à ce jour. La grossesse constitue donc une période propice pour offrir aux femmes et à leurs enfants une vie exempte de maladies non transmissibles.

La lutte contre toutes les formes de malnutrition, la promotion de l'allaitement maternel et la prévention de l'obésité constituent des axes d'action prioritaires, chez toutes les populations.

- D'après l'Organisation mondiale de la Santé, une personne sur trois au monde souffre des effets d'une forme ou d'une autre de malnutrition.
- Le réseau NCD-RisC prédit que d'ici à 2025 plus de 21 % des femmes dans le monde seront obèses.
- Les risques de MNT sont transmissibles de la mère à son bébé.
- Un poids sain et une alimentation équilibrée avant, pendant et après la grossesse peuvent prévenir les MNT tant chez les femmes que chez leurs enfants.
- Pour réaliser un grand nombre des Objectifs de développement durable, il est essentiel de réduire l'obésité et la malnutrition chez les femmes en âge de procréer et leur partenaire.

Nous déclarons que :

- Il y a lieu de donner la priorité à la prestation de conseils en matière de nutrition et de contrôle du poids à chaque consultation avec les femmes en âge de procréer et leur partenaire.
- Il y a lieu de fournir aux femmes et à leur partenaire des informations et des conseils pour les aider à se préparer à la conception et à la grossesse au bon âge et en bonne santé (un poids, un statut nutritionnel et une forme physique adéquats), en vue de parvenir à la meilleure issue de grossesse possible et d'assurer un départ sain dans la vie pour leurs enfants.
- La grossesse constitue une occasion à ne pas manquer pour améliorer la santé maternelle et infantile et empêcher les risques de transmission des MNT, offrant ainsi aux femmes et à leurs enfants une plus grande probabilité de vie exempte de MNT futures.
- Pour cela, il est essentiel d'assurer la coordination des soins de santé prodigués pendant les trois périodes de la maternité : préconception, grossesse et post-partum.
- La grossesse offre une passerelle propice à l'intégration d'activités dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de la protection sociale, de l'eau et de l'assainissement, et de l'éducation, et propice au développement communautaire.

Nous convenons de prendre des mesures, à titre individuel et collectif, visant à :

- Promouvoir et encourager, dans le cadre des services habituels de prestation de santé maternelle et de soins prénatals, l'adoption par chaque femme en âge de procréer des lignes directrices de la FIGO sur la nutrition adolescente, de préconception et maternelle (« Think Nutrition First » : Priorité à la nutrition) et sur l'obésité pendant la grossesse, parallèlement à l'utilisation de la liste de contrôle sur la nutrition de la FIGO.
- Faire mieux comprendre l'importance d'un poids, d'une nutrition et d'une forme physique adéquats pendant les périodes de préconception, de grossesse et de post-partum du cycle de vie et renforcer les capacités à cet effet grâce à une formation complète et à tous les niveaux des professionnels de santé impliqués dans le domaine de la santé reproductive, maternelle et infantile.
- Appuyer les efforts visant à répondre aux besoins des femmes et de leur partenaire en assurant la continuité des soins entre les périodes de préconception, de grossesse et de post-partum du cycle de vie.
- Plaider en faveur d'actions et de la responsabilisation dans le cadre de l'Initiative « Grossesse, obésité et nutrition » à tous les niveaux et avec toutes les parties prenantes.
- Appeler à renforcer l'attention internationale sur le lien qui existe entre la santé maternelle et les maladies non transmissibles dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ODD).